

## REPÈRES

## L'Afrique, menacée par sa vitalité

Les nouvelles sur l'Afrique subsaharienne continuent d'être catastrophiques, même quand elles peuvent sembler positives. Ainsi, hier, un rapport de la Banque mondiale (BM) révélait que la croissance démographique de la trentaine de pays de cette région atteignait 3,1 p. cent par an, « un taux sans précédent dans l'histoire ».

Une telle vitalité tranche singulièrement avec le déluge de statistiques déprimantes associées à ces pays, à commencer par les 19 millions d'Africains encore menacés par la famine, un taux de mortalité infantile de 120 p. mille (dix fois plus élevé qu'en Amérique du Nord) et une espérance de vie de 49 ans (contre 57 ans en Asie).

Mais le document de la BM est un nouveau cri d'alarme, pas un message de félicitations : « À ce rythme, la population de l'Afrique subsaharienne, présentement de 470 millions, atteindra 700 millions en l'an 2000 et 1,8 milliard en l'an 2050 », avec pour effet de « frustrer les efforts de développement social et économique du continent », voire de « menacer les niveaux de vie déjà atteints depuis les indépendances ».

L'enquête, effectuée dans la foulée de la 2e Conférence sur la population africaine tenue en 1984 en Tanzanie, rend les pouvoirs publics directement responsables de cette explosion. « Les gouvernements avaient manifesté jusqu'à peu d'intérêt aux questions de population et de planification familiale », affirme le rapport, qui note en passant « les fortes traditions natalistes de la plupart des sociétés concernées ».

Ses recommandations sont tout aussi directes : « Les gouvernements se disent de plus en plus inquiets du problème. Ils doivent traduire cette inquiétude en politique concrète, en mobilisant les Églises, les organismes communautaires et les groupes volontaires au service de programmes nationaux de planification familiale ».

Les auteurs du rapport rappellent que, dans une étude publiée en 1982, l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture des Nations unies (FAO) reconnaissait à l'Afrique la capacité de supporter plusieurs fois sa population actuelle « à condition d'y opérer de grandes migrations et d'y apporter l'irrigation, la technologie et le capital nécessaires ».

L'étude de la FAO affirmait aussi, et c'est cela que la BM tient à souligner, que « juste pour maintenir ses niveaux déjà inadéquats de nutrition, l'Afrique devra accroître sa production agricole de 3 p. cent par an pendant 20 ans ». Or, note la BM, la production agricole subsaharienne s'est accrue de seulement 2,5 p. cent par an durant les années 1960 et de 1,4 p. cent par an durant les années 1970. « L'Afrique vit de plus en plus de l'aide alimentaire », dit le rapport.

Le contrôle démographique s'impose comme condition essentielle du développement africain, conclut le texte, qui démontre, chiffres à l'appui, que des trucs simples comme l'espacement et la prévention des naissances peuvent non seulement sauver un grand nombre de vies, mais libérer la femme pour qu'elle joue encore mieux le rôle de pivot qui est le sien dans l'économie africaine, surtout dans la production agricole.

L'infrastructure existante est limitée. « Les programmes de contrôle de naissances pour l'Afrique subsaharienne coûtent \$100 millions par an et la moitié de la somme vient de l'extérieur, représentant moins de 1 p. cent des \$7 milliards de l'aide officielle au développement ». Pour maintenir le même niveau de service, le coût atteindra \$640 millions en l'an 2000. Mais, dit le rapport, « un fonctionnement efficace des programmes pourrait donner un taux d'utilisation de contraceptifs de 25 p. cent durant la prochaine décennie, ce qui pourrait ramener de 3 à 2 p. cent le taux de croissance démographique africain ».

JOONIED KHAN

## UNE NOUVELLE ACCUSATION CONTRE LE REPORTER

## La détention de Danilooff pourrait nuire au sommet



Nicholas Danilooff photo AP



Guennadi Zakharov photo AP

MOSCOU — Les autorités soviétiques ont accru leur pression sur le journaliste américain Nicholas Danilooff, détenu depuis samedi dernier à Moscou sous l'accusation d'espionnage, en faisant savoir, hier, qu'elles allaient engager contre lui une action en justice pour « tentative de contrebande » alors que la Maison Blanche a indiqué que la détention du reporter sous de « fausses accusations » pourrait remettre en question la tenue d'une prochaine rencontre au sommet.

Selon M. Jeff Trimble, le successeur du correspondant de l'hebdomadaire *US News and World Report*, un inspecteur des douanes soviétiques a téléphoné hier après-midi à son bureau de Moscou pour l'informer que M. Danilooff allait être accusé de contrebande de bijoux.

Mme Ruth Danilooff a déclaré avoir appris, hier après-midi également, que son époux risquait d'être inculpé d'avoir enfreint la loi des douanes soviétiques en n'ayant pas déclaré, à son arrivée en URSS, il y a cinq ans et demi, des bijoux de famille qu'il avait emportés avec lui.

Elle a ajouté que les bijoux, trouvés par les

responsables des douanes dans les bagages que le couple voulait renvoyer aux États-Unis, à la fin de son séjour en URSS, avaient été évalués à 1 500 roubles (\$2 175), somme qui l'a surpris.

À leur arrivée en URSS, les Danilooff avaient déclaré une bague à diamant et plusieurs tapis, mais les autres articles leur avaient semblé d'une valeur trop insignifiante pour être déclarés, selon l'épouse du journaliste.

Ruth et Nicholas Danilooff devaient quitter l'URSS fin septembre, le journaliste étant parvenu au terme de son affectation. Avant leur départ, ils avaient projeté de faire du tourisme dans le pays.

## Une tentative de sauver le sommet

Par ailleurs, le gouvernement américain, « a fortement prié les Soviétiques de laisser tomber les accusations contre M. Danilooff et de le relâcher » a déclaré hier à Santa Barbara, où M. Reagan est en vacances, le porte-parole de la Maison Blanche, Larry Speakes.

Malgré cette prise de position ferme, Washington s'efforce discrètement de trouver une solution à l'affaire Danilooff afin de ne

pas compromettre les chances d'un nouveau sommet. Les responsables américains travaillent, selon le *Baltimore Sun*, à un plan qui viserait à remettre à l'ambassadeur soviétique à Washington le fonctionnaire soviétique de l'ONU, M. Guennadi Zakharov, arrêté le 23 août à New York pour espionnage et emprisonné depuis.

Aux termes de ce plan, poursuit le journal, M. Nick Danilooff serait remis à l'ambassadeur américain à Moscou et pourrait retourner aux États-Unis. En échange, M. Zakharov serait libéré à condition toutefois qu'il comparaisse à son procès.

Enfin, le directeur de *US News and World Report*, M. Mortimer Zuckerman, s'est entretenu hier avec un responsable soviétique de l'arrestation de Danilooff. M. Trimble a rapporté que M. Zuckerman avait eu un entretien qu'il a qualifié de « productif mais non concluant » tout en se refusant à révéler l'identité du responsable que Zuckerman a rencontré. Le magazine américain a annoncé également qu'il avait engagé l'ancien secrétaire d'État Cyrus Vance afin qu'il serve de conseiller légal dans cette affaire.

— AFP, AP, UPI, Reuter

## NOUVELLES MESURES CONTRE LA PRESSE

## Colère à Soweto après l'interdit sur les funérailles prévues pour aujourd'hui

JOHANNESBURG — Le gouvernement d'Afrique du Sud s'est encore durci, hier, en déclarant illégaux tous les enterrements prévus aujourd'hui pour les victimes des émeutes de Soweto de la semaine dernière et en imposant de nouvelles mesures de restriction visant la couverture par la presse des incidents politiques et raciaux au pays.

Des responsables de Soweto, la cité noire en banlieue de Johannesburg, se sont réunis hier pour examiner les moyens de tourner l'interdiction d'organiser aujourd'hui des funérailles publiques pour les victimes des sanglants affrontements de la semaine dernière entre forces de l'ordre et résidents de Soweto.

Selon des sources dans le township, ces militants noirs ont appelé les habitants à observer une journée de grève aujourd'hui en signe de protestation contre l'interdiction d'enterrer en masse seize des personnes tuées à la suite de l'intervention de la police pour mettre fin au boycottage des loyers dans la grande cité noire.

M. Nhatso Motlana, président de l'Association civique de Soweto, a déclaré que certains militants étaient prêts à braver l'interdiction et à assister

aux funérailles tandis que d'autres encore étaient prêts à chercher l'affrontement avec les forces de police.

Tout discours politique a en outre été interdit.

Quant aux mesures de restriction imposées à la presse, à la suite de l'invalidation des premières mesures le mois dernier par la Cour suprême de la province du Natal, elles consistent en l'interdiction de toute information sur les activités des forces de l'ordre. Le chef de la police a également ordonné qu'aucun journaliste ne se trouve sur les lieux ou « en vue » de tout « trouble », « réunion interdite » ou lieu d'activité des forces de l'ordre.

Par ailleurs, l'ambassade sud-africaine à Washington a fait savoir qu'elle permettra au pasteur noir américain Jesse Jackson d'assister ce week-end à l'intronisation de Desmond Tutu, le prix Nobel de la paix, comme archevêque anglican du Cap. M. Jackson a dit qu'il ne se rendrait pas à la cérémonie à moins que le gouvernement sud-africain lui donne une plus grande marge de manœuvre. Pretoria a interdit au pasteur américain de prendre la parole en public ou de rencontrer des responsables anti-apartheid.

— AFP, UPI, Reuter

## L'Iran arraisonne une dizaine de navires

TEHERAN — La marine iranienne a intercepté une dizaine de navires, dont deux soviétiques, dans le sud du Golfe au cours de la journée d'hier, afin de vérifier si leur cargaison ne contenait pas de matériel destiné à l'Irak.

Après des tirs de sommation, rapporte-t-on de source maritime japonaise, un grand bâtiment de guerre iranien a ainsi arraisonné le cargo soviétique *Piotr Emtsov* (11 750 tonnes), à environ une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Dubaï dans les Émirats arabes unis. Des remorqueurs iraniens l'ont délesté d'une partie de sa cargaison. Quant au deuxième navire soviétique, il a pu reprendre sa route.

À Moscou, le ministère soviétique des Affaires étrangères a confirmé l'arraisonnement du *Piotr Emtsov*, qui, précisait-on, était chargé d'un fret commercial et faisait alors route « du Koweït à un port de la mer Noire ».

Soulignant que des navires marchands américains ont déjà été victimes d'incidents semblables, un porte-parole du département d'État à Washington a qualifié cette pratique iranienne de « fondamentalement dangereuse », ajoutant « qu'elle comporte des risques de malentendus et de violence ».

Entretemps, Bagdad et Téhéran faisaient état, hier, d'informations contradictoires sur le déroulement des combats au nord et au sud du front, après le déclenchement, à vingt-quatre heures d'intervalle, des offensives iraniennes *Kerbala 2* et *3*.

Selon Radio-Téhéran, captée hier à Paris, les forces iraniennes ont complètement détruit par le feu le terminal pétrolier irakien d'Al-Ummaya ainsi que toutes ses installations, après en avoir retiré tout le matériel militaire sophistiqué installé par les Irakiens.

L'Irak affirme de son côté, par voie de communiqué, que « la marine et les forces aéroportées irakiennes sont parvenues à anéantir les troupes iraniennes, estimées à quatre brigades, qui avaient pris position sur le terminal pétrolier ». Le communiqué ajoute que « toutes les unités navales et embarcations iraniennes ont été coulées dans les eaux du Golfe ».

Par ailleurs, pendant que Téhéran annonce avoir abattu trois appareils irakiens dans la

soirée d'hier, Bagdad se contente de signaler qu'un de ses appareils s'est écrasé, lors de l'accomplissement d'une mission de combat, à la suite d'une panne technique.

Enfin, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, l'Irak proposait à nouveau, hier, un pacte de non-agression avec l'Iran, invoquant notamment des dispositions des Nations Unies pour en garantir l'application.

— AFP et Reuter

## Kadhafi prêt à former les combattants de la lutte anti-apartheid

HARARE — Alors que les dénonciations de l'apartheid et de la politique sud-africaine à l'égard de ses voisins dominaient toujours, hier, les travaux du huitième sommet des pays non-alignés dans la capitale du Zimbabwe, le colonel Kadhafi s'est dit disposé, devant les caméras de la télévision zimbabwéenne, « à entraîner et à armer les combattants anti-apartheid d'Afrique australe ».

Contre l'Afrique du Sud, « il n'y a pas d'autres voies que le combat », a soutenu le chef libyen, ajoutant que « l'Afrique serait en danger tant que le cancer raciste ne serait pas totalement amputé ».

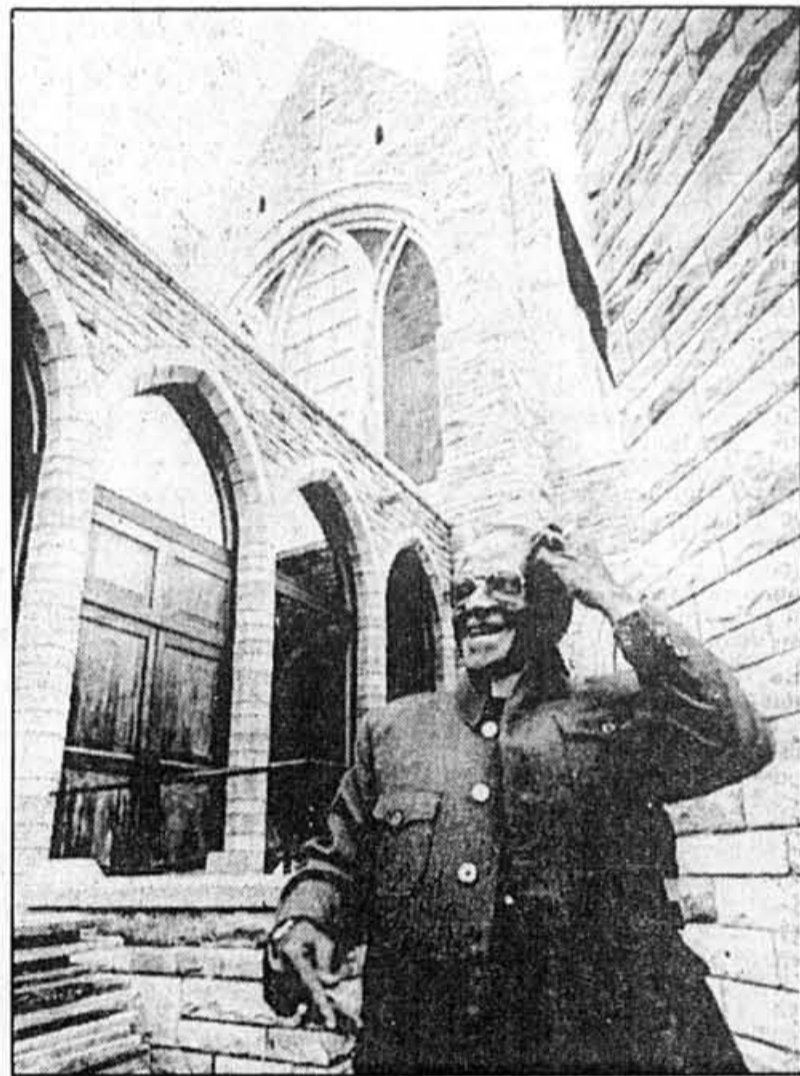
« Par conséquent, a-t-il poursuivi, nous ne pouvons que lutter pour l'expulsion des blancs de notre continent ou pour leur annihilation. »

Au moment où les premiers chefs de délégation, dont le président sénégalais Abdou Diouf et le président argentin Raúl Alfonsín, commencent à quitter Harare, les travaux de cette troisième journée de sommet se poursuivaient à un train d'enfer. Plus d'une vingtaine d'orateurs souhaitaient prendre la parole au cours d'une séance de discours non-stop de quinze heures.

Le ministre des Affaires étrangères de Singapour a, pour sa part, apporté un note discordante dans le concert d'attaques contre l'Afrique du Sud et les États-Unis, en déclarant que le mouvement des 101 pays non-alignés n'était plus écouté car il ne condamne pas l'occupation soviétique de l'Afghanistan » comme il le condamne le rôle des États-Unis en Amérique latine.

Le chef de la délégation de Singapour a mis le doigt sur un point sensible. Alors qu'il dénonce tous azimuts l'action des États-Unis dans le monde, le projet de déclaration politique finale du sommet, qui doit s'achever samedi, n'attaque l'Union soviétique à aucun moment et ne la mentionne même pas dans le chapitre consacré à l'Afghanistan, se bornant à demander le retrait « des troupes étrangères » du pays.

— AFP et Reuter



L'archevêque Desmond Tutu est devenu chef de l'Église anglicane d'Afrique du Sud, dimanche. On le voit ici devant la cathédrale St. George.

photo Reuter

## DÉPÊCHES

**CHILI** : le Parti démocrate-chrétien, principal parti d'opposition chilien, a retiré hier son soutien à la grève nationale lancée par les partis de gauche pour aujourd'hui. La journée d'hier a été marquée par l'arrestation d'une quarantaine d'étudiants, un attentat manqué contre le métro de la capitale et l'incendie de cinq autobus.

**PHILIPPINES** : le ministre philippin de la Défense, M. Juan Ponce Enrile, a mis en garde hier la présidente Corazon Aquino contre la signature d'un cessez-le-feu avec les communistes. M. Enrile craint que cela permettrait à la guérilla d'étendre son contrôle sur le territoire philippin. Par ailleurs Mme Aquino doit rencontrer demain le Front Moro de libération nationale (musulman) pour des pourparlers de paix.

**PAKISTAN** : plus de 100 personnes, qui participaient à une manifestation organisée par l'opposition pour réclamer la libération de prisonniers politiques, ont été arrêtées hier à Lahore. Selon des témoins, les manifestants étaient des militants du Mouvement pour la restauration de la démocratie (coalition d'opposition) qui ont été arrêtés.

**AFGHANISTAN** : les entretiens entre responsables américains et soviétiques sur l'Afghanistan, qualifiés de francs par des responsables de l'ambassade américaine à Moscou, se sont achevés un jour plus tôt que prévu. La réunion a consisté en un échange de vues destiné à préparer un nouveau sommet entre les États-Unis et l'URSS dans le courant de l'année.

**LIBAN** : le calme régnait toujours aux principaux points

chauds de Beyrouth, 24 heures après l'annonce d'une trêve accueillie avec soulagement par les Libanais. De source politique, on signale que ce calme demeurera précaire tant que la réforme politique n'aura pas été entreprise et acceptée par les milices rivales.

**SRI LANKA** : des affrontements majeurs ont fait rage hier entre les séparatistes tamouls et les forces armées sri-lankaises après que des rebelles eurent fait sauter un pont qui reliait l'île de Mannar au nord-ouest du pays à la terre principale. Un policier a été tué au cours des combats. Il s'agissait des premiers combats depuis la fin vendredi des pourparlers de paix entre le gouvernement et les séparatistes tamouls.

**COLOMBIE** : un tueur non identifié a assassiné à son domicile près de Bogota hier un chef de la gauche appartenant au Parti de l'union patriotique. L'assassinat de M. Felix Camacho Gomez, 55 ans, était le quatrième en autant de jours d'un dirigeant de parti politique. Et c'est le 19e meurtre en Colombie d'un membre d'un parti politique au cours des 35 derniers jours.

**CHINE** : le numéro un chinois Deng Xiaoping a déclaré hier à Pékin qu'il allait quitter son poste de président de la Commission centrale consultative du Parti communiste chinois. M. Deng a exprimé l'intention d'abandonner la présidence de cette commission « en dépit des objections qui vont probablement s'élever contre » son départ.

**SUISSE** : le président de la Confédération helvétique, M. Alphons Egli, a remis sa démission au Conseil fédéral (gouvernement) hier à Berne. M. Egli, 62 ans, un démocrate-chrétien, avait été élu pour un an par le parlement, conformément à la constitution suisse. M. Egli aurait remis sa démission pour des raisons de santé.



**DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS**

**BEAUPRÉ (Georges)**  
BLANCHARD (Paul)  
CITTI (Annette, née Jolivet)  
COONEY (Denise née Morin)  
DOLAN MOORE (Anna Mary Watters)  
GELINAS (Laurette)  
HANSEN (Adolphe)  
GODIN (Yves)  
LAFRANCE (Irene)  
LAFRANCE (Marie-Paule)  
LAMARCHE (Bernard A.)  
MARTINEAU (Jean-Marie)  
NELSON (Lyse)  
PAUL (Pierrette)  
PICOTTE (France)  
PAYETTE (Mme Joseph)  
PRINCE (Gertrude)  
RANGER (Celyne)  
ST-ARNAUD (Roger)  
TESSIER (Irene)  
TURCOT (Raymond)  
VALIQUETTE (Gilbert)

**CITTI (Annette)**  
(née Jolivet)  
A Montréal, le 2 septembre 1986, est décédée Mme Annette Citti, épouse bien-aimée de feu Pietro Citti. Elle laisse dans le deuil ses filles: Diana (Vincent J. Agostino) et Lisa (Me Bruno J. Paieras), ses petits-enfants et son arrière-petit-fils. Les funérailles privées auront lieu jeudi le 4 courant à 2 h en la chapelle du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Au lieu de fleurs des dons à la Fondation du Québec des malades du cœur seraient appréciés. Direction **Urgel Bourgie Ltée**

**COONEY (Denise née Morin)**  
Avec courage à l'hôpital Général Jolif, le 3 septembre 1986, après une longue maladie à l'âge de 60 ans, est décédée Denise Morin, épouse bien-aimée de Clifford Cooney. Lui survivent sa sœur: Raymonde Voghell de St-Pie de Bagot; ses frères: Marcel de St-Hyacinthe, Québec, Lucien de Montréal; ses nièces Lise Payette de Montréal, Ginette Dupuis et Nicole Morin de St-Hyacinthe, Québec. Exposé au salon funéraire **Collins Clarke MacGillivray White 5644 Bannantyne, Verdun.** Les funérailles auront lieu à l'église St. Thomas Moore, avenue Bannantyne vendredi le 5 septembre à 2 h et de la au cimetière Champ D'Honneur, Pointe-Claire, Québec, de visites: jeudi de 7h à 9h p.m. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

**GUÉNETTE (Irene)**  
A l'île Bizard, le 2 septembre 1986, à l'âge de 82 ans, est décédée M. Irene Guénette, épouse de Alice Thibert. Elle laisse dans le deuil sa fille Marielle, ses deux petites-filles: Michelle et Anne-Marie Cary, sa sœur Gracia Leblanc, neveux et nièces, parents et amis. Une réunion de prières aura lieu vendredi le 5 septembre à 19 h 30, au complexe **Alfred Daloire Inc. 2159 est, boul. St-Martin, Duvernay, Laval** Prière de se rendre pour 19 h pour rencontrer.

**NELSON (Lyse)**  
A Auteuil, le 3 septembre 1986, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Paul André Nelson, née Lyse Blanchette. Outre son époux, elle laisse ses filles: Line (Alain St-Pierre), Sylvie, Andrée et Chantal ainsi que sa sœur Jeannine. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourgie Ltée & J.M.D. Cyr Enr. 1856, boul. Des Laurentides, Vimont, Laval** pour se rendre à l'église St-Beatrice ou le service sera célébré à 14h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé jeudi à 14h, salons fermés entre 17h et 19h.

**RANGER (Celyne)**  
A Montréal, le 26 août 1986, à l'âge de 23 ans, est décédée Celyne Ranger, fille de feu André Ranger et de Thérèse Lamarre. Elle laisse aussi dans le deuil sa sœur Marysue, son frère Michel (Jacques Pelletier) et un neveu Xavier-Josin. Une messe commémorative aura lieu samedi le 6 septembre à 23h30 en l'église Notre-Dame-de-Lorette de Pincourt, Ile Perrot. Des dons à l'Eucrat seraient appréciés.

**SOUVENIRS MORTUAIRES**  
IMPRIMERIE **H.ROY**  
Spécialiste de deuil  
1589 ST-HUBERT Montréal  
527-9268  
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

**DOLAN MOORE (Anna Mary Watters)**  
A l'hôpital Général de Lachine, le 3 septembre 1986, à l'âge de 84 ans, est décédée Anna Mary Watters, épouse de feu L.P. Dolan et de Alfred Moore. Mère de Leo et Maurice, grand-mère de Kim et Leo Dolan, Julie et Phillip Carpenter. Exposé à la résidence funéraire **Lakeshore Cardinal Inc. 560, Bord du Lac Dorval** Les funérailles auront lieu en l'église Ste-Véronique 1300, Carson, Dorval, vendredi 5 septembre à 10 h, inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Visites de 1 h à 4 h, 7 h à 9 h.

**DOLAN MOORE (Anna Mary Watters)**  
A l'hôpital Général de Lachine, le 3 septembre 1986, à l'âge de 84 ans, est décédée Anna Mary Watters, épouse de feu L.P. Dolan et de Alfred Moore. Mère de Leo et Maurice, grand-mère de Kim et Leo Dolan, Julie et Phillip Carpenter. Exposé à la résidence funéraire **Lakeshore Cardinal Inc. 560, Bord du Lac Dorval** Les funérailles auront lieu en l'église Ste-Véronique 1300, Carson, Dorval, vendredi 5 septembre à 10 h, inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Visites de 1 h à 4 h, 7 h à 9 h.

**LAFRANCE (Marie-Paule)**  
A Montréal, le 2 septembre 1986, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Marie-Paule Hamelin, épouse de Leonce Lafrance. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa sœur Carmelle (feu Lionel Brunet), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **A. Savaria Ltée, R.F.A.Q. 340, rue Jarry est,** pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h, et de la au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAUL (Pierrette)**  
A Montréal, le 3 septembre 1986, à l'âge de 70 ans, est décédée Pierrette Gagnon, veuve d'Alphonse Paul. Elle laisse dans le deuil sa fille Michelle, ses sœurs Yvonne (Leopold Oumet), Marie-Claire (Paul-Emile Maric), ses belles-sœurs Emence (Leopold Provost) et Bernadette (Georges Pelletier), son beau-frère M. Charles Tremblay et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Daloire Inc. 2645, boul. Henri-Bourasso** pour se rendre à l'église St-Antoine Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 h, et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges. Lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 14 h à 22 h.

**ST-ARNAUD (Roger)**  
A l'hôpital Santa Cabrini, le 3 septembre 1986, à l'âge de 69 ans, est décédé Roger St-Arnaud, époux de Laurette Desjardins, père de Nicole, grand-père de Jean-Philippe. Il laisse dans le deuil sa sœur Georgette et son frère Gerald. Les dernières prières auront lieu vendredi le 5 courant à 10 h à la chapelle des salons funéraires **Parc Commémoratif de Montréal 3955 chemin Côte-de-Liesse angle Ste-Croix Ville St-Laurent** suivies de la crémation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons ouverts jeudi le 4 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Au lieu de fleurs des dons à la Fondation du cœur seraient appréciés.

**BLANCHARD (Paul)**  
A Montréal, le 2 septembre 1986, à l'âge de 91 ans, est décédé Paul Blanchard, époux de feu Maria Pepin. Père de feu Jean Lucienne, Jeannine, Maurice (feu Jacqueline), Helene (Daniel Laurin), Gérard (Laurence), Thérèse (Raymond), Pierre (Deth), Bernard (Catherine). Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs Cécile, Eugénie et Marie-Paul, ainsi que de nombreux petits-enfants. Exposé au salon funéraire du **Parc Commémoratif de Montréal 3955, chemin Côte-de-Liesse, angle Ste-Croix, Ville St-Laurent** Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant, à 11 h a.m., à l'église St-Antoine, Marie-Claret, 10660, rue Larose, Montréal. Des fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

**Mme GERTRUDE PRINCE**  
A Verdun, le 1er septembre 1986, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Gertrude Vincent, elle laisse ses enfants Jean-Marc (Suzanne Remy), Denise, Pauline (Katsunori Hizawa), ses sœurs Lucille, Laurence, Jeannine et Madeleine, ses frères Henri, P.B., Philippe, prêtre, Bruno, Georges. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons **L. Theriault Inc. 512, rue Du L'Église** pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 17 h à 19 h. Des dons à la Société canadienne du Cancer seraient appréciés.

**GÉLINAS (Laurette)**  
A Chomedey, Laval, le 3 septembre 1986, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Laurette Gelin, née Laurette Poirier. Elle laisse ses enfants: Céline et Jean-Maurice, ses 2 frères et leurs épouses. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourgie Ltée F. Brisbois Enr. 1565, boul. Labelle Chomedey, Laval** pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 10 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé jeudi à 2h.

**LAMARCHE (Bernard A.)**  
A Châteauguay, le 2 septembre 1986, à l'âge de 67 ans, est décédé Dr Bernard A. Lamarche, chirurgien dentiste à la retraite. Il laisse dans le deuil son frère le père Jacques Lamarche ainsi que ses enfants: Stéphane, Dominique (M. Jacques Lafontaine), Camille (Alain Savaria) et Geofroy (Louise Briand) et ses petits-enfants ainsi que de nombreux parents et amis. Il sera exposé le 4 septembre 1986 au **Salon Wilson, 123, boul. Maple, Châteauguay** Les funérailles auront lieu le 5 septembre 1986 à 13h à l'église Christ-Roi de Châteauguay et de la au cimetière de la paroisse. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Heures de visite jeudi de 2h à 5h, 7h à 9h p.m.

**PICOTTE (France)**  
A Pierrefonds, le 3 septembre 1986, à l'âge de 31 ans, est décédée Mme Marcel Picotte, née France Lainesse, mère de Marie-France. Elle laisse également ses parents M. et Mme Paul Lainesse, ainsi que sa belle-mère Mme Yvette Asselin. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourgie Ltée et J. Legault 16114, boul. Gouin ouest, Ste-Geneviève** pour se rendre à l'église Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10h30, et de la au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites jeudi de 7h à 10h, vendredi de 2h à 5h et de 7h à 10h.

**TURCOT (Raymond)**  
A Laval, le 2 septembre 1986, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Raymond Turcot, époux de feu Leda Desrosiers. Père de Ghislaine (Louis-André Barrette), Francine (Jean-Louis Bleau), Johanne (Gilles Barny), Bernard (Renée Avoit), grand-père de plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourgie Ltée & J.M.D. Cyr 1856, boul. Des Laurentides, Vimont** pour se rendre à l'église Ste-Beatrice, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière Parc du Souvenir, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

**STÉRILETS DALKON SHIELD**  
Les avocats invoquent la prescription

**CHICOUTIMI (PC)** — Les avocats de la compagnie qui fabriquent le stérilet « Dalkon Shield » et qui est l'objet de poursuites aux États-Unis soutiennent que la requête du groupe de femmes du Québec, qui cherchent à obtenir de la Cour supérieure l'autorisation d'exercer à leur tour un recours collectif, est irrecevable parce qu'il y a prescription.

**HANSEN (Adolphe)**  
Subitement à l'hôpital North York Brenson, Toronto, le 31 août 1986, est décédé Adolphe Hansen, époux de Irene Reardon, père de Judith (Mme D. McCoombs) de Toronto, Myrna (Mme S. McEuley) de Deep River, Cynthia Owen et Karl, beau-père de Dr. Steve Melick et Barbara, grand-père bien-aimé de Allanna, Sonja et Kurtis. Lui survivent également quatre sœurs et un frère. Exposé au salon **Collins, Clarke, MacGillivray, White 4844 est, rue Ste-Catherine** Les funérailles auront lieu jeudi le 4 septembre à 2 h p.m. à l'église St-Aloysius (3030, rue Baldwin) et de la au Repos St-François d'Assise.

**MARTINEAU (Jean-Marie)**  
A l'Hotel-Dieu de Sorel, le 3 septembre 1986, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Jean-Marie Martineau, ex-échevin de la ville de Sorel, il laisse dans le deuil un fils et une belle-fille M. Nelson Martineau (Diane Cartier), de Sorel, deux filles, deux gendres Carole (épouse de Rashid Ioomun) de Sorel, Louise (épouse d'Yvon Lagace) de Sorel, ses petits-enfants: M. et Mme Michel Laroche (Sonia Martineau) de Sorel, M. et Mme Norani Ioomun de Montréal, M. Ahmed Ioomun de Sorel, M. Osman Ioomun de Sorel, M. Jean-Marc Lagace de Sorel, Daniel Lagace et Michel Lagace, de Sorel. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Fernand Lefebvre Ltée, 180, rue Prince, Sorel** pour se rendre à l'église St-Gabriel, où le service sera célébré à 15 h, et de la au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARTINEAU (Jean-Marie)**  
A l'Hotel-Dieu de Sorel, le 3 septembre 1986, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Jean-Marie Martineau, ex-échevin de la ville de Sorel, il laisse dans le deuil un fils et une belle-fille M. Nelson Martineau (Diane Cartier), de Sorel, deux filles, deux gendres Carole (épouse de Rashid Ioomun) de Sorel, Louise (épouse d'Yvon Lagace) de Sorel, ses petits-enfants: M. et Mme Michel Laroche (Sonia Martineau) de Sorel, M. et Mme Norani Ioomun de Montréal, M. Ahmed Ioomun de Sorel, M. Osman Ioomun de Sorel, M. Jean-Marc Lagace de Sorel, Daniel Lagace et Michel Lagace, de Sorel. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Fernand Lefebvre Ltée, 180, rue Prince, Sorel** pour se rendre à l'église St-Gabriel, où le service sera célébré à 15 h, et de la au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**VALIQUETTE (Gilbert)**  
A St-Benoit, Mirabel, le 3 septembre 1986, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Gilbert Valiquette, époux de Thérèse Gagnon, outre son épouse, il laisse ses enfants: Yves (Claire Theriault), Suzanne (John O'Malley), François (Murielle Asselin), Jean-Marie (Monique Demeure), Benoit (Nicole Mart) 10 petits-enfants, 2 frères et une sœur: Philippe (Carmen Berthelet), Armande (Jean Marion), Paul-Emile (Alice Dupuis) ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs neveux et nièces. Exposé vendredi à compter de 2h à la résidence funéraire **Jacques Vendette Enr. 912A, rue St-Madeleine** Les funérailles auront lieu samedi 9h30 en l'église paroissiale de St-Benoit et de la inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Pas de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

**REMERCIEMENTS**  
**JUGAND FILION (Alice)**  
La famille Jugand désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de marques de sympathie, lors du décès de Mme Alice Filion Jugand, survenue le 7 juillet 1986, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visite ou présence aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

**M. YVES GODIN**  
A Laval, le 2 septembre 1986, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Yves Godin, époux de Fernande Larrière. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Louise (Daniel Rebois), Pierre (Manon Renaud), ses petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Il était au service de la Le Dura Undercushions Ltd. depuis 20 ans, et était membre actif depuis 16 ans du Club Lion de Laval. Il sera exposé jeudi le 4 à 14 h au complexe **Alfred Daloire Inc 2159 est, boul. St-Martin Duvernay Laval** Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant à l'église Ste-Dorothee, à 11 h et de la au crématorium Alfred Daloire Inc. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

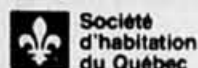
**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Société canadienne du cancer a besoin de vos dons.

**REMERCIEMENTS**  
**M. Georges Beaupré**  
A l'hôpital Laval, le 31 août 1986, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Beaupré, graphiste et président fondateur de la Société des Graphistes du Québec, époux de Mme et Lise Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvie (André Gauthier), Alain et Caroline, sa belle-mère Mme Jacqueline Tremblay, ses frères et sœurs, Marcel (Huguette Chabot), Louise (Gilles Chabot), Marc (Fernande Poirier), Harold (Ann Guillemette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Serge Tremblay (Michelle Belanger), Denis Tremblay (Nicole Petit), Sonia Tremblay (Charles Godbout), son filleul Cédric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Papa soit assuré que son oeuvre se poursuivra dans ses enfants, Sylvie, Alain et Caroline. La famille recevra les condoléances au funéraire **Léline Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy** mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi de midi à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 septembre à 14 h en l'église Ste-Monique les Saules, et de la au crématorium du Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis

# AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

## appel d'offres



**Société d'habitation du Québec**

**PROJET No: 02388-002** concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitations comprenant dix (10) logements dans la municipalité de Sainte-Madeleine, district électoral de Verchères, selon un contrat à forfait et comportant: un bâtiment d'un étage en bois recouvert de briques.

**CONDITION:** Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

**INFORMATION:** Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de: Montréal, 3 Complexe Desjardins, Tour Nord, 25e étage, a/s de Brigitte St-Georges, tél.: 514-873-4004, contre un dépôt non remboursable de vingt dollars (20.00\$), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée. Le bureau est ouvert de 8 h 30 à 16 h 30 heures (fermé de 12 h 00 à 13 h 00).

**GARANTIE DE SOUMISSION:** Sous forme de cautionnement au montant de trente mille dollars (30000.00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de quinze mille dollars (15000.00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

**CLÔTURE DE SOUMISSIONS:** À quatorze (14) heures (heure locale en vigueur) le 25 septembre 1986, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Montréal de la Direction générale du Bâtiment, sis au 3, Complexe Desjardins, Tour Nord, 25e étage, ou se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

**CONSULTATION DES DOCUMENTS:**

- Fédération de la Construction du Québec, région de Montréal
- Association de la Construction de Montréal et de Québec
- Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Le dossier de soumission sera disponible au bureau ci-haut mentionné à partir du 4 septembre 1986.

**AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:**

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées au Québec doivent le faire au plus tard le 23 septembre 1986 à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Me Jean-Luc LESAGE, avocat  
Secrétaire de la Société

**Québec**

Transport Canada / Transports Canada  
Airports Authority Group / Groupe de gestion des aéroports

**APPEL D'OFFRES**

Transports Canada lance un appel d'offres pour le projet suivant:

**PROJET: QN-2098**  
Réparation des revêtements en béton bitumineux et travaux connexes, sur les voies de circulation et le tablier à l'Aéroport International de Montréal, Dorval (Québec).

**VISITE DES LIEUX:** Le 12 septembre 1986 à 10:00 heures, heure locale, au garage de l'Aéroport de Dorval. Le responsable de la visite est M. G. Landry, (514) 633-2814.

**EXAMEN DES DOCUMENTS:** Fédération de la construction du Québec (Montréal) / Association de la construction de Montréal (Montréal).

**DATE DE CLÔTURE:** Le 19 septembre 1986.

Les soumissions cachetées et adressées au surintendant, Gestion du matériel, Transports Canada, C.P. 550, Edifice du dépôt régional, 1435, Cardinal, Aéroport International de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3, 633-3203, (no. télex: 05-822544) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus.

Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et accompagnée de la caution précisée dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. M. LABELLE  
Directeur général de l'aéroport  
Aéroport International de Montréal (Dorval)

Le 28 août 1986



Travaux publics Canada / Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics-Canada 901, Cap-Diamant, chambre 266, 2<sup>e</sup> étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, (Téléphone 648-3142) sur versement du dépôt exigible.

**SERVICES**

Appel d'offres 86Q-238P — Service d'entretien ménager intérieur et extérieur, tel que devis, (pour 2 ans — effectif 86/01/01) CENTRE FISCAL 2251, boulevard de la Centrale, JONQUIERE, COMTE JONQUIERE (QUEBEC).

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste 2154, Deschênes, Jonquière (Québec).

Date limite: le mercredi 24 septembre 1986

Dépôt pour les documents: \$50.00

Renseignements techniques: (418) 548-9823

Renseignements généraux: (418) 648-3142

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Travaux publics Canada / Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics-Canada 901, Cap-Diamant, chambre 266, 2<sup>e</sup> étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, (Téléphone 648-3142) sur versement du dépôt exigible.

**SERVICES**

Appel d'offres 86Q-238P — Service d'entretien ménager intérieur et extérieur, tel que devis, (pour 2 ans — effectif 86/01/01) CENTRE FISCAL 2251, boulevard de la Centrale, JONQUIERE, COMTE JONQUIERE (QUEBEC).

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste 2154, Deschênes, Jonquière (Québec).

Date limite: le mercredi 24 septembre 1986

Dépôt pour les documents: \$50.00

Renseignements techniques: (418) 548-9823

Renseignements généraux: (418) 648-3142

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Port de Montréal / Port of Montreal

**AVIS AUX ENTREPRENEURS**

**APPEL D'OFFRES N° 66642**

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: «NIVELLEMENT DES HAUTS-FONDS, POSTES À QUAIS 66 À 70, PORT DE MONTRÉAL, MONTRÉAL, QUÉBEC», seront reçues aux bureaux de la Société du port de Montréal, Edifice du port de Montréal, aile n° 1, Cité du Havre, Montréal, Québec, H3C 3R5, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le mardi 16 septembre 1986, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public. Les soumissions reçues après l'heure indiquée ci-dessus ne seront pas considérées.

On peut se procurer, à partir du 5 septembre 1986, le cahier des charges, formule de soumission et enveloppe préadressée en s'adressant au service des finances, 2e étage, Edifice du port de Montréal, aile n° 1, Cité du Havre, Montréal, Québec, contre dépôt de cinquante (50\$) dollars à l'ordre de la Société du port de Montréal, lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susmentionnés en deçà d'un mois de la date fixée pour l'ouverture des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera forfait.

Un cautionnement de soumission devra accompagner la soumission, tel que stipulé dans le cahier des charges, sinon celle-ci ne sera pas considérée.

Si désiré, avant de se procurer les documents de soumission, on pourra examiner ceux-ci en s'adressant au Service de l'ingénierie, Edifice du port de Montréal, aile n° 1, 3e étage, Cité du Havre, Montréal, Québec.

Une réunion des soumissionnaires aura lieu le 12 septembre 1986 à 14 heures au bureau de l'ingénierie du Port de Montréal, Edifice du port de Montréal, à la Cité du Havre.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Dominic J. Taddeo  
Directeur général et dirigeant principal  
Port de Montréal  
Montréal, septembre 1986



Société d'énergie de la Baie James

**PROJET LG 2A**

**APPEL D'OFFRES N° 21P-620-01-002**

**FOURNITURE DE DEUX (2) TRANSFORMATEURS À L'HUILE 13,8 - 26,4 KV, 15/20 MVA**

Date et heure de fermeture: Jeudi, le 25 septembre 1986 à 15h30, heure de Montréal.

Garantie de soumission: 60000\$

Prix du document: 50\$

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:

**Société d'énergie de la Baie James**  
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES  
19<sup>e</sup> étage  
800, boul. de Maisonneuve est  
Montréal (Québec)  
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

Pour tout renseignement supplémentaire, composez le 289-5296.

Marc Chabot  
Chef de service Approvisionnement et Services



Travaux publics Canada / Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics-Canada 901, Cap-Diamant, chambre 266, 2<sup>e</sup> étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, (Téléphone 648-3142) sur versement du dépôt exigible.

**SERVICES**

Appel d'offres 86Q-238P — Service d'entretien ménager intérieur et extérieur, tel que devis, (pour 2 ans — effectif 86/01/01) CENTRE FISCAL 2251, boulevard de la Centrale, JONQUIERE, COMTE JONQUIERE (QUEBEC).

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste 2154, Deschênes, Jonquière (Québec).

Date limite: le mercredi 24 septembre 1986

Dépôt pour les documents: \$50.00

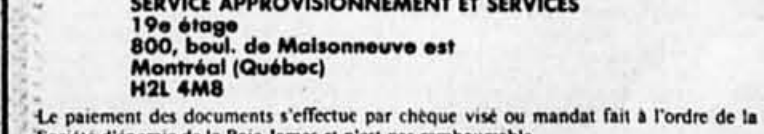
Renseignements techniques: (418) 548-9823

Renseignements généraux: (418) 648-3142

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Travaux publics Canada / Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics-Canada 901, Cap-Diamant, chambre 266, 2<sup>e</sup> étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, (Téléphone 648-3142) sur versement du dépôt exigible.

**SERVICES**

Appel d'offres 86Q-238P — Service d'entretien ménager intérieur et extérieur, tel que devis, (pour 2 ans — effectif 86/01/01) CENTRE FISCAL 2251, boulevard de la Centrale, JONQUIERE, COMTE JONQUIERE (QUEBEC).

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste 2154, Deschênes, Jonquière (Québec).

Date limite: le mercredi 24 septembre 1986

Dépôt pour les documents: \$50.00

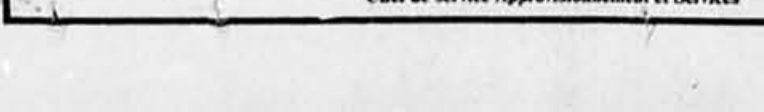
Renseignements techniques: (418) 548-9823

Renseignements généraux: (418) 648-3142

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



## Travaux publics Canada / Public Works Canada

### APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics-Canada 901, Cap-Diamant, chambre 266, 2<sup>e</sup> étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, (Téléphone 648-3170) sur versement du dépôt exigible.

**ENTREPRISES**

Appel d'offres 86Q-247P — POUR PÊCHES ET OCÉANS — Pavage — Phase II — Institut Maurice Lamontagne — SAINTE-FLAVIE, Comté Matane, Matapédia (Québec).

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux de l'Association de la construction de Québec, Montréal et Rimouski, aux bureaux du Ministère à Montréal et Rimouski et ainsi qu'au bureau de poste de Ste-Flavie (Québec).

Date limite: le vendredi 12 SEPTEMBRE 1986

Dépôt: \$50.00

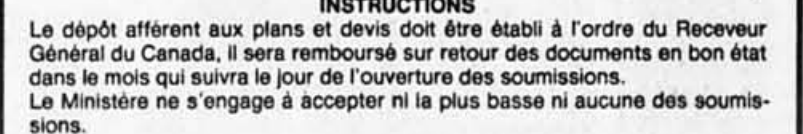
Informations générales: Tél.: (418) 648-3170

Informations techniques: Tél.: (418) 648-4813

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Travaux publics Canada / Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics-Canada 901, Cap-Diamant, chambre 266, 2<sup>e</sup> étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, (Téléphone 648-3142) sur versement du dépôt exigible.

**SERVICES**

Appel d'offres 86Q-238P — Service d'entretien ménager intérieur et extérieur, tel que devis, (pour 2 ans — effectif 86/01/01) CENTRE FISCAL 2251, boulevard de la Centrale, JONQUIERE, COMTE JONQUIERE (QUEBEC).

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste 2154, Deschênes, Jonquière (Québec).

Date limite: le mercredi 24 septembre 1986

Dépôt pour les documents: \$50.00

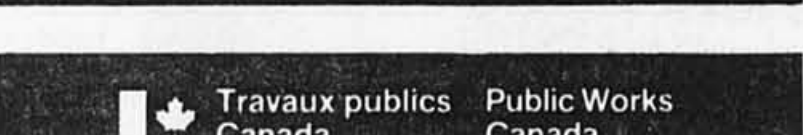
Renseignements techniques: (418) 548-9823

Renseignements généraux: (418) 648-3142

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Travaux publics Canada / Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics-Canada 901, Cap-Diamant, chambre 266, 2<sup>e</sup> étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, (Téléphone 648-3142) sur versement du dépôt exigible.

**SERVICES**

Appel d'offres 86Q-238P — Service d'entretien ménager intérieur et extérieur, tel que devis, (pour 2 ans — effectif 86/01/01) CENTRE FISCAL 2251, boulevard de la Centrale, JONQUIERE, COMTE JONQUIERE (QUEBEC).

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste 2154, Deschênes, Jonquière (Québec).

Date limite: le mercredi 24 septembre 1986

Dépôt pour les documents: \$50.00

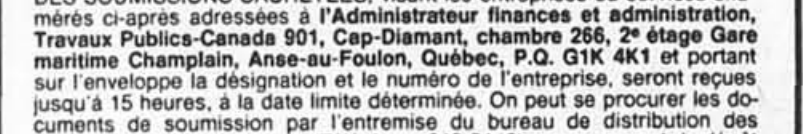
Renseignements techniques: (418) 548-9823

Renseignements généraux: (418) 648-3142

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Travaux dans la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies et ville de Joliette

Comité de Joliette

Appel d'offres no: 179-4-01-41-04

Fourniture et pose de conduites d'égout domestique (550 m de 350 ou 375 mm), d'un régulateur de débit, de conduite de roulement (150 m de 400 mm), de conduite gravitaire (600 m de 400 à 525 mm), excavation de première classe (100 m<sup>3</sup>) et travaux connexes.

**DOCUMENTS DISPONIBLES**

Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1050, boulevard Dorchester Est, 2e étage, Montréal (Québec) H2L 2L6. Tél.: (514) 284-1192.

**PRIX:** 50,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

**LIEUX DE CONSULTATION:**

Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies; Association de la construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association de la construction de Lanaudière; Bureaux de la Société à Montréal.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies: a/s Monsieur Yves Poirier, secrétaire-trésorier, 225, boulevard Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 1E7. Le mardi 23 septembre 1986 à 15h00.

**GARANTIE DE SOUMISSION** Montant: 40 000,00\$

**FORME:** Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

**RENSEIGNEMENTS:** Communiquer avec Monsieur Daniel Lavallée, agent d'approvisionnement. Tél.: (514) 284-3196.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux, sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Françoise Barrie  
Directeur, approvisionnement et contrats P-04-09-86



Travaux publics Canada / Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics-Canada 901, Cap-Diamant, chambre 266, 2<sup>e</sup> étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, (Téléphone 648-3142) sur versement du dépôt exigible.

**SERVICES**

Appel d'offres 86Q-238P — Service d'entretien ménager intérieur et extérieur, tel que devis, (pour 2 ans — effectif 86/01/01) CENTRE FISCAL 2251, boulevard de la Centrale, JONQUIERE, COMTE JONQUIERE (QUEBEC).

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste 2154, Deschênes, Jonquière (Québec).

Date limite: le mercredi 24 septembre 1986

Dépôt pour les documents: \$50.00

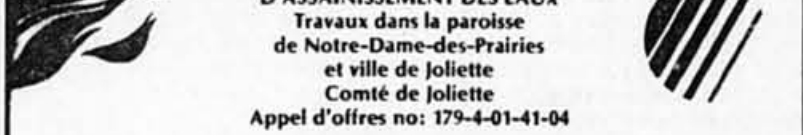
Renseignements techniques: (418) 548-9823

Renseignements généraux: (418) 648-3142

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



la Baie

**CORRECTIONS**

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier «Au masculin» publié par la Baie le 3 septembre 1986.

Page 4 Les chemises à 19.99 ne sont pas offertes à Rivière-du-Loup ni à Val d'Or.

Page 5 Les pulls Baycrest d. ne sont pas offerts à Rivière-du-Loup ni à Val d'Or.

Page 6 Tenues en molleton Rendue. Modèles, couleurs et tailles peuvent varier d'un magasin à l'autre.

Page 8 Chemises de ville Grenadier d. Modèles, couleurs et tailles peuvent varier d'un magasin à l'autre.

Page 9 Les chemises sport Replay en serge broyée ne seront pas disponibles.

Page 10 Les souliers Kodiak seront offerts à partir du 5 septembre. Nous acceptons les commandes des maintenant.

Page 13 Culotte de soutien no 8603. Le prix après-lancement devrait se lire \$5.

Page 16 La planche de luxe Genida et la raquette en graphite Slazenger seront offertes à partir du 10 septembre. Nous acceptons les commandes des maintenant.

La raquette de squash Victory sera offerte à partir du 15 septembre. Nous acceptons les commandes des maintenant.

Page 17 Les files Tessen seront offerts à partir du 5 septembre au rayon 701 et non pas 751 et 754. Nous acceptons les commandes des maintenant.

Les accessoires en vinyle bleu ne sont pas offerts dans tous les magasins.

Page 18 Les paragraphes 1 et 2 et 3 devraient être transposés afin de correspondre aux photos. 1 devrait se lire: Economisez 33% sur nos vestes et pantalons K-Way. Ord. \$50 à \$50-19.99 à 33.99 ch. 2 et 3 devant se lire: Notre veste sport BaySport d. à 30% de rabais. Ord. \$65 à 44.99 ch.

Page 22 Le canapé-lit Braemar sera offert dans la semaine du 15 septembre. Nous acceptons les commandes des maintenant.

Page 23 Le canapé 2 de même que les canapé et fauteuil 3 seront offerts à la mi-octobre. Nous acceptons les commandes des maintenant.

Les canapés, chaiseuse et fauteuil 4 seront offerts dans la semaine du 8 septembre. Nous acceptons les commandes des maintenant.

Page 24 Fauteuil Le-Z-Boy et cuisinière à \$299. Échantillons et marchandise seront en magasin dans la semaine du 15 septembre.

Page 25 On peut se procurer tentures et stores sur commandes spéciales. Délai de livraison: de 4 à 6 semaines.

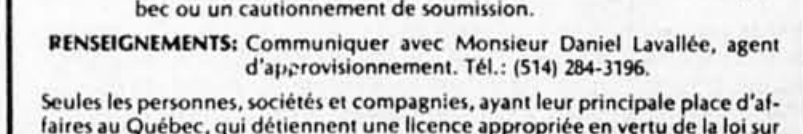
Page 28 On peut se procurer les moquettes Crossley Karastan sur commandes spéciales. Délai de livraison: 4 semaines.

Page 29 Le réfrigérateur-congélateur Beaumarck no 39570 n'est pas offert en blanc.

Page 30 La couverture Shambrook sera offerte à partir du 15 septembre. Nous acceptons les commandes des maintenant.

Page 31 La porcelaine tendre Nortlake sera offerte à partir du 12 septembre. Nous acceptons les commandes des maintenant.

Nous regrettons ces inconvenients



AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de Dialecta Inc., ayant sa principale place d'affaires à 246, St-Georges, Mont St-Hilaire, en faveur de la Banque Nationale du Canada (aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada) en date du 14 juillet 1981, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Rouville le 14 juillet 1981 sous le numéro 157201.

Mont St-Hilaire le 27 août 1986.



**Woolco CORRECTION**

Veillez noter le changement suivant à la page 5 de notre cahier publicitaire «Economies sans peine» chez Woolco inséré dans LA PRESSE du 30 août dernier: le dentifrice Colgate est offert en pompe de 100 ml.

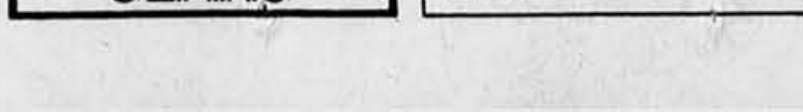
Toutes nos excuses pour ce contretemps.



**MISE AU POINT**

Dans la circulaire «Sears Réclame d'automne» en vigueur jusqu'au 6 septembre, veuillez noter que les serviettes «Superba» annoncées en page 2 ne sont pas offertes dans tous les magasins Sears.

Nous nous excusons de ce contretemps.



## TERRE-NEUVE

# Reprise de la grève des fonctionnaires

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Les fonctionnaires de Terre-Neuve ont repris, hier, la grève illégale qu'ils avaient interrompue le printemps dernier et ils ont dressé des piquets de grève devant l'Édifice de la Confédération, où se trouvent des bureaux du gouvernement.

Membres de l'Association des fonctionnaires, les grévistes font partie de la section des services, de l'entretien et des transports.

Selon M. Neil Windsor, président du Conseil du trésor, quelque 20 p. cent des syndiqués ont franchi les piquets de grève.

« Nous ne pouvons pas négocier et nous ne le ferons pas avec des gens qui participent à une activité illégale », a déclaré M. Windsor.

Arrêtés par la police, 28 grévistes ont été accusés d'avoir tenté d'empêcher d'autres fonctionnaires de se rendre au travail et ils ont été relâchés.

Deux leaders syndicaux cependant, MM. Tom Hanlon et Hank MacKeil, sont demeurés en prison. Ils ont été inculpés d'avoir désobéi à l'engagement

qu'ils avaient pris, le printemps dernier, de ne pas faire partie de piquets de grève. Leur demande de cautionnement doit être entendue aujourd'hui.

**Injonction défiée**

M. Fraser March, président du syndicat, a promis qu'il y aura encore des piquets de grève aujourd'hui, même si une injonction, émise le printemps dernier, l'interdit formellement.

« Nous allons agir comme si nous étions des syndicalistes libres », a promis M. March.

Il a même prédit: « Si le gouvernement continue de se servir de la police d'une manière réclément éhontée ... cela pourrait produire une grève longue et dure ».

La convention collective des fonctionnaires est échue depuis le mois d'avril 1984.

Les fonctionnaires en ont particulièrement contre une loi qui limite le droit de grève dans leur cas.

La grève prive les bureaux du gouvernement de ses commis et des préposés à l'entretien et les routes des ouvriers de la voirie.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de FIN ALIMENT DU PERIGORD INC. ayant sa principale place d'affaires à 6690 Van Abeille, Ville St-Laurent, Québec H4S 1R9 en faveur de la Banque Nationale du Canada, en date du 21 février 1985, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 26 février 1985 sous le numéro 3560226. Montréal, le 28 août 1986.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

## AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

VILLE DE SAINT-LAURENT  
TRAVAUX DE GAZONNEMENT

Des soumissions sous pli scellé seront reçues au bureau du Greffier de la Ville de Saint-Laurent, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, Québec H4M 2M7, jusqu'à lundi le 15 septembre 1986 à 10:00 heures, pour les travaux suivants:

G-163 Travaux de gazonnement sur le boulevard Thimens et sur les rues Diab, Paulus et Dessaint.

Les formules et conditions des soumissions, ainsi que les plans et les cahiers des charges pourront être obtenus au bureau du Directeur général adjoint (1er étage de l'Hôtel de Ville), durant les heures de bureau moyennant un dépôt non remboursable en argent ou chèque visé au montant de 70.00\$ à compter de jeudi le 4 septembre 1986 à 14:00 heures.

Les entrepreneurs éligibles à soumissionner devront faire la preuve qu'ils possèdent une licence provinciale de la Régie des Entreprises de Construction du Québec. «Entrepreneur de constructions», en remettant à la ville une copie de ladite licence avant d'obtenir les documents de soumissions.

Lesdites soumissions seront ouvertes publiquement à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, le 15 septembre 1986 à 10:00 heures.

Le Conseil n'est pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

SAINT-LAURENT, le 4 septembre 1986

Michel Desbiens, ing.  
Directeur général  
777, boulevard Laurentien  
Ville de Saint-Laurent, Québec  
H4M 2M7



VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX  
CONTRAT 387  
APPEL D'OFFRES

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «Soumission» et adressées au Greffier, 12001, boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, Québec, seront reçues jusqu'à 15 heures le 15 septembre 1986, pour l'aménagement de quatre bureaux (± 1300 pi car.).

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville. On obtiendra ces formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) en s'adressant au bureau du Chef du Service du Développement de la Ville, 12001, boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux.

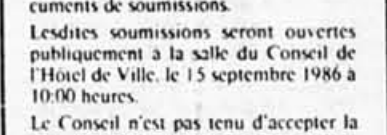
Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les dix (10) jours qui suivront la date de réception des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission et b) d'une lettre d'intention de la compagnie de cautionnement.

Une visite des lieux aura lieu le 10 septembre 1986 à 15 heures, en s'adressant à la réception de l'Hôtel de Ville.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

R.B. Coultier,  
Chef du Service du Développement



Centre d'accueil  
Horizons de la Jeunesse

**APPEL D'OFFRES**

Projet: 930-1555-1  
CONSTRUCTION D'UN PETIT GARAGE

Date de clôture: le 18 septembre 1986

Un dépôt NON REMBOURSABLE de \$35.00 est exigé pour obtenir les documents de soumission.

Les soumissions cachetées et adressées au

Directeur des Services administratifs  
C.A. Horizons de la Jeunesse  
6, Weredale Park  
Westmount, Québec  
H3Z 1Y6

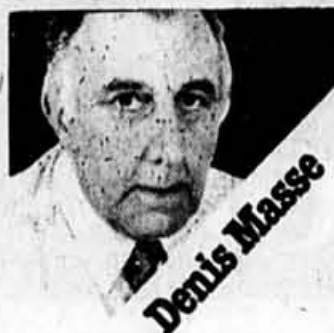
seront reçues jusqu'à 10h00 à la date stipulée ci-dessus.

Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les formulaires et dans l'enveloppe fournis par le Centre d'accueil et être accompagnée de la caution précisée dans les documents de soumission.

Le Centre d'accueil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

Le Directeur des Services Administratifs  
Suzanne Audette, c.a.





# Notes de voyage

## ■ Sept heures et demie dans les airs

êtes vous dans un appareil noté par Pointe Air, société de transport à but non lucratif qui assure maintenant des liaisons entre Paris et Montréal.

Mais non! Vous êtes bien dans un jet L-1011 d'Air Canada en partance pour Montréal. Sept heures et demie de vol pour rentrer alors qu'il en avait fallu à peine six heures pour franchir la distance Montréal-Paris quand vous êtes parti? La différence est énorme.

### À cause des vents

■ J'ai vérifié pour vous auprès du chef-pilote d'Air Canada. Il m'a tout de suite expliqué qu'un tel délai se produit

En cours de route, les conditions prévues peuvent changer, et il arrive donc qu'un vol prévu de 7 1/2 heures prenne finalement moins de temps. De nouvelles routes peuvent être indiquées aux pilotes toutes les trois ou quatre heures.

Les L-1011 d'Air Canada volent normalement à 530 mph. Mais, avec de forts vents contraires, leur vitesse peut tomber à 400 mph seulement.

Le voyage de Montréal à Paris prend normalement 30 minutes de moins que le retour en sens inverse.

### Cocasseries de Paris

■ Qui va au cinéma au cours d'un séjour à Paris? Si on a un

sentations ne commencent jamais pour de bon avant les publicités qui durent une bonne quinzaine de minutes à l'écran. Mais comme on ne les voit pas souvent, ça peut être amusant et assez supportable. Certaines séquences sont de véritables trouvailles. Enfin, après les publicités, il faut souffrir encore la vente de bonbons, chocolats et glaces dans la salle.

Et, bien sûr, il ne faut surtout pas avoir oublié l'ouvreuse. Au cinéma, le pourboire est de rigueur à Paris.

Après la projection des bandes publicitaires et après la vente en salle, les lumières s'éteignent enfin pour le long métrage qui vous a attiré.

### Allo! Allo!

■ On pourrait, je pense, passer des heures à raconter les avatars subis à tenter de téléphoner à Paris. Parfois, cette entreprise est tellement décourageante qu'elle en devient comique et qu'il vaut mieux en rire. Beaucoup de Français ne semblent pas encore avoir maîtrisé tout à fait l'art de la communication téléphonique.

Ainsi, à l'hôtel où j'étais, j'avais beaucoup de mal à appeler en province. Parfois, on me disait qu'il ne fallait pas faire le « 16 »; l'instant d'après, une autre préposée me donnait une directive contraire.

Autrefois, il était peut-être plus facile qu'aujourd'hui de téléphoner; il suffisait de se rendre à la poste (pourvu que les bureaux fussent encore ouverts) et de donner au commis le numéro à appeler. En moins d'une minute, généralement, il avait établi la communication et vous priait simplement

de prendre l'appel dans telle ou telle cabine et le tour était joué. Mais, maintenant, vous ne pouvez plus compter sur les secours des PTT. Dans les cabines d'autrefois, il n'y a plus que des appareils automatiques. Et, à lire toutes les instructions, on y perd son latin.

Dans la rue, j'avais avisé une cabine et m'appretais à appeler. Bigre! Qu'est-ce que ce curieux appareil? Il n'y a aucune fente qui reçoive les pièces d'un franc ou même de deux francs. Cet appareil ne recevait que les pièces de 20 centimes et...comme je n'en avais pas sur moi, il m'a fallu renoncer à appeler.

Une autre fois, je fais le « 12 » pour les Renseignements (et non l'Information, comme ici). Hélas! C'était toujours occupé. Rien à faire; on n'en sort pas.

Le mieux est encore d'utiliser le téléphone à l'hôtel où on est descendu. Pourvu que les préposés à la réception s'y entendent un peu.

### Est-ce un jet ou un avion-tortue?

■ Bien calé dans votre fauteuil, la ceinture bouclée, vous vous préparez au décollage de l'avion qui vous ramène à Mirabel après un heureux voyage. Depuis le matin, vous vous êtes essouffé à faire les dernières courses, à boucler les valises et, enfin, à gagner l'aéroport. Mais tout l'énerverment de la rentrée est fini maintenant; vous respirez d'aise tan-



Au-dessus des nuages, l'avion lutte contre le vent. En certains cas, il peut perdre un temps fou à chercher les corridors aériens les moins agités. Au retour de Paris, par exemple, contre un fort vent d'ouest, le voyage peut prendre une heure de plus que la normale.

dis que les employés de l'aéroport retirent la passerelle et que l'hôtesse ferme la porte de l'appareil.

Dans quelques heures, Montréal sera en vue...par le hublot.

Dans quelques heures? Justement, le pilote vient de s'adresser aux passagers. Et, dans son message de bienvenue à bord, donnant des précisions sur le vol à accomplir, il vient de mentionner que le voyage de retour prendra...sept heures et demie.

Vous avez sursauté. Comment? Sept heures et demie pour rentrer? Comment cela? Vous vérifiez alors le bord des ailes pour voir si vous êtes bien monté dans un jet ou si ce ne serait pas, par hasard, un turbo-prop des années '60. Vous vous demandez si vous avez emprunté le bon tube de verre à Roissy et si vous êtes bien monté dans un avion d'Air Canada, ou peut-être

quand il y a de forts vents soufflant de l'ouest. Quand le vent souffle à plus de 60 noeuds à l'heure, l'avion doit voler pratiquement en zig-zag, cherchant, à l'aide de l'ordinateur, des zones où le souffle d'Eole est moins puissant.

Cela se produit surtout en hiver ou dans les mois encore froids — fin avril ou début octobre, par exemple —. L'été, les fronts froids se tiennent plus au nord, vers la calotte polaire. Au-dessus des fronts froids, les pilotes entrent dans des corridors (*jet streams*) où le vent souffle avec vélocité. Ils cherchent donc à les éviter en se déplaçant latéralement à la recherche de passages plus calmes.

Ils sont mis au courant des conditions exactes de la météo avant de partir et sont donc en mesure de prévoir la durée du vol, dès leur premier message aux passagers.

peu de temps devant soi, toutefois, deux bonnes raisons peuvent nous amener à entrer dans une salle obscure. D'abord, il y a les gros films que l'on peut voir dès leur sortie sur les Champs-Élysées sans attendre les quatre ou cinq mois qu'il faut compter habituellement avant leur mise en circulation à Montréal. Et il y a aussi le cinéma de répertoire, toujours très riche à Paris. Quelques salles se spécialisent dans la projection de films anciens et c'est toujours un grand plaisir de voir revivre à l'écran les figures à peine oubliées de Jouvet, Fresnay, Raimu, etc.

Justement, à la Cinémathèque fondée par Henri Langlois il y a 50 ans, on va repasser d'ici la fin du mois les grands succès du cinéma de 1936.

Mais, entrer dans un cinéma parisien, c'est toujours une découverte de l'insolite. Dans la plupart des salles, les repré-

Nouvelle saison

**VOTRE IMAGE**

**MÉMO MANTEAU**

Est-il temps de m'acheter un manteau neuf?

Je cherche à faire l'achat le plus avantageux?

Je veux trouver une vaste sélection de modèles à la mode?

## Une basilique romaine sous le centre financier de Londres

■ LONDRES (Reuter) - Des archéologues effectuent présentement des fouilles sous le centre financier de Londres afin d'examiner en détail ce qui fut autrefois le coeur de la Bretagne romaine.

La basilique massive, où était logée l'administration de l'île vers la fin du deuxième siècle après J.-C., est enterrée sous six mètres de terre au-dessus des bureaux des courtiers en placements et en assurances.

On croit qu'il s'agit de la plus imposante structure romaine au nord des Alpes. De nouveaux édifices à bureaux doivent être érigés sur le terrain sous lequel elle est enfouie. L'entrepreneur a accepté d'interrompre les travaux pour permettre aux archéologues de parfaire leurs connaissances de la capitale provinciale de Londinium, au temps de l'Empire romain.

La recherche des indices de la montée et de la chute de la Bretagne romaine a été longtemps contrecarrée par l'activité des banques et autres institutions financières modernes établies au-dessus d'une ancienne zone qui, selon l'écrivain romain, Tacite, grouillait de commerçants et était un grand centre de commerce.

### Sursis

Au cours de la dernière décennie, le Musée de Londres a obtenu l'autorisation de faire des fouilles, pendant un temps limité, sur plusieurs douzaines de si-

tes romains. Les spécialistes du département d'archéologie urbaine du musée se hâtent de mettre à jour la basilique avant l'arrivée des bulldozers, l'an prochain.

Depuis le début des travaux, en novembre dernier, une équipe de 22 hommes dirigés par Gustav Milne, directeur adjoint du projet, a creusé dans les débris d'un marché médiéval construit au-dessus de la basilique. Ils sont actuellement en train de dégager une rue bordée de boutiques et de maisons, le long du mur nord.

L'équipe a commencé ce printemps à faire des fouilles dans la basilique elle-même. « C'est la première et la dernière fois que nous avons l'occasion d'examiner en détail le terrain autour de la basilique », explique Milne.

L'édifice romain est aussi long que la cathédrale St. Paul et consiste d'une nef et de trois arches autour d'une cour ouverte. En relevant les dimensions et l'âge des murs de maçonnerie, les archéologues en sauront davantage sur le rythme de croissance de Londinium, fondée quelques années après l'invasion de la Bretagne par les Romains, en l'an 43 après J.-C.; et son déclin rapide vers la fin du troisième siècle.

Des débris de poteries provenant de France et des fragments de verre, de la Syrie et de l'Italie, ont été découverts près de l'endroit. Ces objets alderont à re-

tracer l'orientation des échanges commerciaux de Londinium.

SUPER PÊCHE 1986

NOUVELLE FORMULE

La nouvelle formule de la Super Pêche est infaillible: les deux gros lots seront attribués lors de **TIRAGES**

- 1<sup>er</sup> prix la truite O'Keefe de **10 000 \$**
- 2<sup>e</sup> prix la prise LA PRESSE CKAC de **1 000 \$**

6 000 truites arc-en-ciel mises à l'eau dont 925 étiquetées de prix instantanés

les samedi 6 et dimanche 7 septembre  
lac des Regates, île Notre-Dame île Sainte-Hélène  
entrée gratuite

Renseignements (514) 872 6093

Club nautique et de plein air de Montréal

O'Keefe

la presse

CKAC 97.3

# Confortable velours côtelé chez Eaton

Au  
choix:  
**34<sup>99</sup>**  
ch.



**Maintenant  
à bas  
prix  
exceptionnel!**

## Blouson en velours côtelé Utex

Eaton va vous garder au chaud et à l'aise grâce à ce superbe blouson. En l'endossant, vous paraîtrez à votre mieux et, de plus, vous aimerez le confort qu'il procure. Des détails mode l'agrément: revers à bouton-pression; poches kangourou; taille élastique derrière et pattes latérales réglables. Deux plis d'aisance dans le dos vous permettent toute la liberté de mouvement voulue. Extérieur en velours côtelé de largeur moyenne; doublure et col en douce peluche de polyester et acrylique. L'entre-doublure Utex, légère comme la plume, rend ce blouson encore plus chaud et confortable. Beige, taupe ou gris. Tailles: 38 à 46.

À ce prix avantageux, hâtez-vous; ces blousons sont aussi chauds que des petits pains!

**34<sup>99</sup>**  
ch.

## Pantalon en velours côtelé Mr. Leggs

Si vous n'avez jamais expérimenté le confort exceptionnel des pantalons en velours côtelé extensible, c'est en plein le temps de le faire! Eaton vous propose en effet à un prix très avantageux ce pantalon de velours côtelé extensible de confection canadienne. Genre classique, agrémenté de détails en cuir aux poches latérales; ceinture montée à passants; coupe tout-aller confortable. Mélange de coton, nylon et spandex «Lycra» vous procurant toute l'aisance possible et une allure toujours soignée. Couleurs mode: gris ardoise, havane, marine, noisette ou noir. Tours de taille: 32 à 42. Venez chez Eaton l'essayer. Vous verrez comme il est confortable et bien coupé. A ce prix avantageux, hâtez-vous; ce pantalon est aussi attrayant que populaire!

(Ceinture non comprise.)

**34<sup>99</sup>**  
ch.

Choix incomplet de tailles et de couleurs dans certains de nos magasins.

Eaton Centre-ville, 2e étage, et à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Saint-Bruno, Beloeil, Rockland et LaSalle. Rayon 429.

Achats en personne seulement.

### Faites «Le plein d'idées pop pour l'automne!»

Avez-vous une copie de ce palpitant cahier de mode jeunesse? Il est resplendissant de teintes vibrantes de textures; étincelant de brillants! Tricots, vêtements à la mode du jour ou plus classiques! Tout ce qui se porte de la boutique Abstract à la boutique Mode Junior. Jusqu'au 13 septembre! Effeuillez-le; vous serez à la page!

### Nouvelle saison **AVOTRE IMAGE**

#### Pour vos plus beaux atours!

Eaton est à l'heure de la mode avec de superbes couleurs, textures, tricots, nouveaux classiques et éclats, sans oublier les idées-décor pour votre maison. De grands thèmes, qui vous seront révélés un à un dans nos prochaines pages! Venez découvrir une nouvelle saison à votre image...chez Eaton!



Crédit accepté  
avec  
la carte Eaton



Les cartes American Express,  
Visa et MasterCard sont aussi  
acceptées pour les achats en personne.

**EATON**  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

CENTRE-VILLE  
Sté-Catherine et University

MONT-ROYAL  
Centre Rockland

ANJOU  
Galeries d'Anjou

POINTE-CLAIRE  
Centre commercial Fairview

CÔTE-ST-LUC  
Mail Cavendish

LAVAL  
Carrefour Laval

LASALLE  
Carrefour Angrignon

SAINT-BRUNO  
Promenades St-Bruno

BELOEIL  
Mail Montenach